

Exemples de calcul des subsides pour les formations continues de longue durée des diacres, catéchètes (H/F) et des formatrices et forma- teurs d'adultes



(RLE 59.012, RLE 59.013, RLE 59.014)

Genre de formation continue de longue durée	Subside maximal en %	Montant maximal par an	Montant maximal pour toute la formation continue selon le nombre maximal d'années	Montant maximal versé
Formation continue de longue durée organisée par a+w, aws, FCM, OPF ou resp. par l'un des secteurs des Services généraux de l'Eglise ou organisée à leur place	60 %	Fr. 1'500	4x Fr. 1'500 = Fr. 6'000 (durée maximale: 4 ans)	
<u>Exemples:</u> Cours de certificat durée: 2 ans frais: Fr. 7'500.– Cours de certificat et de diplôme durée: 4 ans frais: Fr. 16'500.–	Fr. 4'500 Fr. 9'900	Fr. 1'500 Fr. 1'500	2x Fr. 1'500 4x Fr. 1'500	Fr. 3'000 Fr. 6'000
Formation continue par certificat ou par diplôme organisée par a+w, aws, FCM ou OPF resp. par l'un des secteurs des Services généraux de l'Eglise ou organisée à leur place, effectuée de manière concentrée sur une année civile	60 %	Fr. 3'000	Fr. 3'000	
<u>Exemple:</u> Cours CPT, en un bloc de 6 mois frais: Fr. 7'500.–	Fr. 4'500	Fr. 3'000	1x Fr. 3'000 ¹	Fr. 3'000
Formation continue proposée par d'autres organisations	60 %	Fr. 1'000	4x Fr. 1'000 = Fr. 4'000 (durée maximale: 4 ans)	
<u>Exemple:</u> 10 modules à Fr. 930.– durée: 2 ans frais: Fr. 9'300.–	Fr. 5'580	Fr. 1'000	2x Fr. 1'000	Fr. 2'000

Abréviations

a+w	Aus- und Weiterbildung für Pfarrerinnen und Pfarrer, Zurich
aws	Aus- und Weiterbildung in Seelsorge – «Formation continue et perfectionnement dans l'accompagnement spirituel» (Commission de la Conférence des Eglises de Suisse alémanique KiKo)
CPT	Clinical Pastoral Training
FCM	Formation continue des pasteures et des pasteurs bernois (ancien nom du Service de la formation continue)
OPF	Office Protestant de la Formation, Fontaines NE

¹ Renouvelable tout au plus une fois pour la partie de diplôme suivante (un double subventionnement pendant deux ans en cas de cours proposés de manière concentrée correspond à un subventionnement simple pendant quatre ans).